****

Projet d'Accueil

de la Maison d'enfants

"Les Bergeronnettes"

Chers parents,

La maison d'enfants "Les bergeronnettes" peut accueillir 30 enfants de 0 à 3 ans de 7h00 à 18h30 du lundi au vendredi.

Elle fait partie de l'Asbl "Bébé-boulot" qui compte actuellement 3 maisons d'enfants. La création de l'Asbl est une initiative de l'IDETA, de la chambre du commerce et des organisations syndicales.

Chaque milieu d'accueil de l'Asbl a une spécificité afin d'offrir différents types d'accueil. La maison d'enfants "Les bergeronnettes" souhaiterait réaliser un accueil vertical. Dans les deux sections, nous retrouvons des enfants âgés de 0 à 3 ans.

Les objectifs généraux de la maison d'enfants "Les bergeronnettes" sont de répondre aux différents besoins de l'enfant:

* Physiologiques, à travers l'administration des repas, les changes, les siestes, écouter et répondre aux manifestations des enfants, stimuler et viser l'autonomie, en respectant leur rythme biologique et leur bien-être.
* Sociaux, en les mettant en contact avec les autres enfants ou en individualisant les moments;
* pédagogiques, en proposant des activités adaptées aux âges des enfants, en expliquant l'environnement et les actes posés.

En ce début d'activité, nous voulons travailler en particulier sur la mise en place d'une organisation adéquate afin que les enfants puissent s'épanouir dans cet accueil vertical.

Vous trouverez dans la suite de ce document, le fonctionnement de la maison d'enfants "Les bergeronnettes".

Bonne lecture.

1. La familiarisation:

L’entrée en structure d’accueil est un évènement important pour l’enfant et les parents. Afin d’aborder cette étape sans précipitation, nous vous conseillons quatre périodes defamiliarisation. *C*elles-ci seront de plus en plus longues afin que votre enfant s’habitue aux puéricultrices et aux petits copains *:*

* Première période :

Rencontre avec une des puéricultrices de la section. Elle fera le tour de la section avec vous et s’informera des habitudes de votre enfant en complétant un document pour que les autres puéricultrices puissent le consulter. Cette première rencontre durera **1h** et sera programmée **pendant la sieste** des enfants de 13h30 à 14h30.

* Deuxième période :

Nous vous proposons d’accompagner votre enfant 1h30 pendant une activité le matin ou l’après-midi afin que celui-ci fasse connaissance avec ses compagnons de jeu. La responsable vous proposera un entretien d'une demi-heure afin de compléter le dossier de votre enfant.

* Troisième période :

Vous déposerez votre enfant, 1h30 à 2h afin qu’il puisse s’habituer aux puéricultrices et à ses petits copains. Nous vous demanderons de rester joignable au cas où…Cette période se réalisera de préférence le matin en dehors des heures de repas de votre enfant.

* Quatrième période :

Votre enfant passera la matinée dans la section. Nous l’accueillerons à partir de l’heure habituelle à laquelle vous déposerez votre enfant le matin jusque midi. Il aura son ou ses repas de la matinée et il fera connaissance avec son lit. Nous vous demandons de rester joignable bien sûr au cas où.

Ces4 périodes de familiarisation sont un minimum, elles peuvent être revues à la hausse en fonction de la situation familiale. Les demi-jours supplémentaires de familiarisation seront tarifiés.

Afin de vous raconter la journée de votre enfant, nous vous proposons d’apporter un cahier qui sera un outil de communication entre vous et l'équipe. La journée de votre enfant y sera notée par la puéricultrice. Vous pouvez y noter ce que vous voulez de l'information pratique à la découverte de nouveaux apprentissages pour votre enfant.

1. L'accueil:

La structure ouvre ses portes à 7h00, une puéricultrice vous accueillera.

L'entrée se fait par le sas où vous devez vous identifier afin que la puéricultrice vous ouvre.

Un espace est réservé aux parents où des coussins à langer sont à disposition et des casiers pour y mettre le sac de l'enfant. La poussette ou le maxi-cosy est à ranger dans le local prévu à cet effet dans le sas d'accueil.

La puéricultrice vous posera des questions sur les évènements de la veille et de la nuit. Les informations seront retranscrites sur une feuille de liaison pour que toutes les puéricultrices soient au courant.

Les enfants arrivent habillés pour la journée.

1. La vie dans les sections:

L'accueil se fait dans la pièce centrale ensuite les enfants vont dans les 2 sections latérales où ils seront par groupe de 15 enfants maximum.

La pièce centrale servira pour les activités dirigées et les repas. Cela permettra de regrouper les enfants du même âge pour leur proposer des activités comme indiquées plus bas.

1. Le repos:

Quatre chambres sont disponibles pour le sommeil des enfants. Chaque enfant dispose de son lit. Les signes de fatigue sont observés afin de mettre l'enfant au lit quand il en a besoin. Nous ne réveillons pas les enfants pour éviter de perturber leur sommeil. Un baby-phone est installé dans chaque chambre et une puéricultrice passe régulièrement dans les dortoirs par sécurité.

Pour les enfants plus grands, +/- 20 mois, nous les mettons dormir en même temps dans le même dortoir pour les préparer tout doucement au rythme de l'école. La sieste est alors surveillée en permanence par une puéricultrice.

1. Les repas:

Le petit-déjeuner peut être pris à la maison d'enfants pour les enfants qui arrivent avant 8h. Il se compose d'une tartine à la confiture et un verre de lait.

Pour les plus petits qui prennent du lait le matin, nous préférons que le biberon du matin soit donné par les parents quand cela est possible.

Un potage est proposé vers 9h30 aux enfants à partir d'un an. Le repas complet est donné vers 11h15 et à la demande pour les plus petits. A partir de 18 mois, nous proposons des morceaux petits à petits aux enfants. Avant cet âge, les repas sont mixés.

Concernant les bébés, l'introduction des fruits et des légumes est à commencer à la maison. Si l'enfant présente des problèmes d'allergies alimentaires ou une suspicion, nous vous demandons un certificat médical notifiant les aliments à écarter. Les recommandations des pédiatres seront respectées.

Les bébés peuvent recevoir du potage si les parents le désirent.

Les menus vous sont communiqués sur le tableau de communication à l'entrée. Ils sont variés et adaptés aux besoins des enfants.

Le goûter est donné vers 15h – 15h30. Une panade de fruits issus de l'agriculture biologique sera proposée aux enfants jusque 12 mois. Les goûters dit variés sont donnés à partir d'1 an jusque 3 ans. Il se compose de minimum 1 fruit bio, accompagné d'un produit laitier et d'une tartine. Deux fois par semaine, les enfants ne reçoivent que des fruits. Ceux-ci peuvent être préparés nature, en salade ou cuits.

Aucun aliment venant de la maison ne sera accepté sauf le lait en poudre , les épaississeurs de lait pour les bébés et les aliments de régime attestés par un certificat médical. Ceux-ci doivent être apportés dans leur emballage d'origine scellé.

1. Les activités:

Les puéricultrices proposent aux enfants des activités ludiques et adaptées à leur âge. Ils y participent s'ils le souhaitent, il n'y a aucune obligation. Nous essayons simplement des les intéresser et de leur faire découvrir des choses inconnues.

En fonction des âges, les activités proposées sont:

* des jeux sensoriels
* des chants
* de la psychomotricité
* des coloriages
* de la peinture
* du collage
* des jeux de reproduction de la vie quotidienne (dinette, bébé,...)
* des puzzles
* des jeux de construction
* des jeux pédagogiques comme reconnaître des objets de la vie courante, les animaux,...
* des comptines
* des activités culinaires
* des jeux extérieurs.

Certaines activités n'ont pas besoin d'être dirigées, les puéricultrices seront présentes pour encardrer ou surveiller ou aider si nécessaire. Les enfants joueront de façon autonome.

A l'occasion des fêtes de Pâques et de Saint Nicolas, vous serez conviés à participer à un goûter. Un jeu vous sera proposé et nous vous montrerons les photos de vos enfants réalisées par l'équipe pendant l'année.

Les anniversaires des enfants sont fêtés avec les petits copains.

1. Le coin allaitement:

Un coin allaitement est à disposition des mamans qui souhaitent allaiter leur enfant au sein de la maison d'enfants.

La pièce servira également à la consultation ONE qui aura lieu périodiquement. Les dates seront notées dans le sas d'accueil.

1. Les apprentissages:

Par apprentissages, nous parlons de toutes nouvelles découvertes pour votre enfant.

Que ce soit alimentaire ou motrice: introduction d'un nouvel aliment ou acquisition d'une nouvelle posture.

Le début d’un apprentissage est discuté avec les parents pour créer une réelle collaboration.

Pour l'acquisition de la propreté, elle sera abordée quand l'enfant en sera capable et en manifestera l'envie. Au début, il fera connaissance avec le petit pot et, au fur et à mesure que son lange sera sec, vous pourrez le lui retirer. Dès que vous commencez, nous continuerons. Cette acquisition demande du temps, c'est pourquoi nous ne précipitons rien. Des vêtements de rechange seront à prévoir en suffisance.

1. Le personnel:

L'engagement du personnel se fera au fur et à mesure des inscriptions.

Pour les 30 places, 6 puéricultrices seront présentes pour accueillir vos enfants.

Elles seront donc 3 par sections.

Une responsable sera présente tous les jours.

1. L'accueil d'enfant porteur de handicap:

Nous acceptons bien évidemment les enfants porteur de handicap après autorisation de l'ONE.

Avant l'entrée de l'enfant au sein de la maison d'enfant, une réunion avec l'équipe sera réalisée afin que vous ayez confiance et que vous puissiez poser toutes vos questions et inversement.

Nous pouvons faire appel au service "Vers l'accueil des bébés extra-ordinaires" qui nous aidera à mettre en place, avec vous, un accueil de qualité pour votre enfant.

1. Les partenaires:

Nous travaillons en étroite collaboration avec l'ONE. La coordinatrice visite chaque milieu d'accueil et aide les structures à optimiser l'accueil de vos enfants.

Une consultation médicale périodique est organisée au sein de la structure pour un suivi préventif de votre enfant.

La chambre du commerce et de l'industrie de Wallonie picarde, les organisations syndicales socialistes et chrétiennes.

Les entreprises du parc d'activité économique de Ghislenghien et les entreprises environnantes affiliées.

Et vous, chers parents. Votre partenariat est indispensable pour que la structure existe. Une boîte à suggestion est installée pour connaitre vos désidératas. Nous essayerons d'y répondre tant que possible.

Vous êtes bien sûr invités à prendre des nouvelles de votre enfant quand bon vous semble.

Afin que la confiance soit réelle et solide, nous vous demandons de nous faire part de vos remarques positives ou négatives.

Vous êtes cordialement invités lors de 2 fêtes importantes pour les enfants, qui sont la Saint Nicolas et Pâques pour la chasse aux oeufs.

L'équipe des "Bergeronnettes" reste à votre disposition et à votre écoute pour tout renseignement complémentaire.

|  |  |
| --- | --- |
| Céline Matton  Responsable de la Maison d’enfants « Les Bergeronnettes » | Christophe BONCHOUX  Secrétaire Général  de l'Asbl « Bébé-boulot » |